



Paris, le 1<sup>er</sup> mars 2011

## COMMUNIQUE DE PRESSE

*Après 2013, contractualisation : la CCVF appelle la viticulture à être offensive !*

Les vignerons coopérateurs l'affirment : il faudra compter avec la viticulture lors des débats sur la réforme de la PAC. « *Ce serait une terrible erreur pour la viticulture de ne pas vouloir entrer dans le débat horizontal* », a plaidé aujourd'hui Denis VERDIER. La filière viticole doit conserver des outils spécifiques de régulation, mais elle doit aussi prendre sa place sur tous les sujets transversaux, tels que l'environnement, la préservation des territoires ou la mise en place d'outils pour prévenir les risques et les crises.

Appelant la filière à se tourner dès à présent vers l'après-2013 et à participer au débat budgétaire sur la PAC, le président de la Confédération des coopératives vinicoles de France a estimé que la mise en œuvre des mesures viticoles issues de la réforme de 2008 n'avait pas apporté les résultats espérés et a annoncé l'intention de la coopération viticole de dresser son propre « bilan de santé » de l'OCM d'ici l'été.

Denis VERDIER a par ailleurs exprimé le souhait de voir les interprofessions saisir à bras-le-corps le sujet de la contractualisation, et plus précisément de mettre en place des indicateurs de prix différenciés. « *Sinon, nous demanderons au Ministre de prendre un décret pour la filière, a-t-il insisté. La conjoncture est favorable, les cours sont à la hausse, le moment est bien choisi pour développer des relations durables et structurées entre acheteurs et producteurs : il faut y aller !* »

Contact presse : Stéphanie Piot – Tél : 01 44 17 58 84 – [stephanie.piot@vignerons-cooperateurs.coop](mailto:stephanie.piot@vignerons-cooperateurs.coop)

*La Confédération des Coopératives Vinicoles de France (CCVF) ou Vignerons Coopérateurs de France représente l'ensemble des caves coopératives, les unions de caves coopératives et les vignerons coopérateurs, à travers un réseau de Fédérations départementales et régionales de caves coopératives.*

*En 2010, les 750 caves et unions représentent 50 % de la production (hors Charentes) ; 65 % des viticulteurs adhèrent aujourd'hui à une cave coopérative.*

**Les Vignerons Coopérateurs**  
TOUT UN ÉTAT D'ESPRIT